



MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - SIÈGE SOCIAL
3110, boulevard Martel, St-Honoré, G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE
449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113

AVIS PUBLIC

(Conformément à l'article 451 du Code municipal)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 mars 2026, le Règlement numéro 26-522 concernant l'exercice du droit de préemption par la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Ce règlement peut être consulté au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay, situé au 3110, boulevard Martel, à Saint-Honoré, ou encore au point de service situé au 449, rue Principale, à Saint-Félix-d'Otis, et ce, pendant les heures de bureau. Il peut également être consulté sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : <https://mrc-fjord.qc.ca/publications/reglements/>. Vous pouvez aussi en recevoir une copie par courriel en communiquant avec nous par téléphone au numéro suivant : 1 888 673-1705.

Donné à Saint-Honoré, ce 11 mars 2026.

Peggy Lemieux

Directrice générale et greffière-trésorière

PL/mg/sb

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Peggy Lemieux, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC du Fjord-du-Saguenay, certifie par la présente que j'ai procédé, en date du 11 mars 2026, à l'affichage du présent avis public aux endroits ci-après :

Siège social à Saint-Honoré :	3110, boulevard Martel, Saint-Honoré
Point de service à Saint-Félix-d'Otis :	449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis
Site Internet de la MRC :	www.mrc-fjord.qc.ca

Saint-Honoré, ce 11 mars 2026.

La directrice générale et
greffière-trésorière,

Peggy Lemieux